

## Trélivan. Deux cabinets médicaux seront créés dans l'ancien cabinet dentaire

La commune de Trélivan (Côtes-d'Armor) n'achètera pas l'ancien cabinet médical désormais vide depuis six mois. Sa proposition financière n'était pas assez élevée. Les élus ont choisi de réhabiliter l'ancien cabinet dentaire, acheté récemment par la commune, en deux cabinets médicaux.



L'ancien cabinet dentaire, 6, rue du Centre, désormais propriété de la commune, va être transformé en deux cabinets médicaux, au rez-de-chaussée.

Depuis six mois, tous les médecins ont quitté le cabinet médical de Trélivan, près de [Dinan \(Côtes-d'Armor\)](#). Un compromis de vente du bâtiment a été signé entre le propriétaire et un futur acquéreur, pour y réaliser du logement.

Nous avons envisagé l'achat, mais notre proposition financière n'était pas du tout en phase avec l'estimation du notaire. Nous sommes tenus de respecter des règles, notre proposition ne suffisait pas », indiquait la maire, Suzanne Lebreton, car la commune avait deux mois pour préempter ou non.

Nous n'avons aucun contact avec de futurs médecins, ni même avec des professionnels de santé. Nous avons mis des annonces sur des sites spécialisés et des revues. Nous avons eu cinq retours qui ont été analysés par l'ARS (Agence régionale de santé) et qui ne correspondaient pas », poursuivait la maire.

Sans cabinet, pas de médecin. Il faut un plan B, car ça manque dans la commune. Ce serait la transformation du cabinet dentaire en deux cabinets médicaux ».

C'est un gâchis d'en arriver là, c'est bien dommage, indiquait le conseiller Michel Pelhâtre. On trouvera plus facilement deux médecins que quatre.

Pour Annie Rault, adjointe aux affaires sociales, il y a besoin de médecins à Trélivan.

Pour le conseiller Jean-Luc Fouré, les jeunes médecins sont exigeants ».

Les élus décident finalement de ne pas préempter et laisser la vente se faire.

## **Modification du cabinet dentaire**

Ils ont ensuite travaillé sur une ébauche de modification de l'ancien cabinet dentaire dont la commune est devenue propriétaire, il y a quelques semaines, rue du Centre. Le cabinet Aprime a proposé de réaménager le rez-de-chaussée en deux cabinets médicaux. L'esquisse fait apparaître une salle d'attente au milieu, en entrée, et deux cabinets d'environ 23 m<sup>2</sup> ainsi que des sanitaires.

L'escalier d'accès à l'étage se retrouverait à l'extérieur et il serait possible d'aménager un logement, avec entrée indépendante, à l'étage. L'estimation porte, pour le moment, uniquement sur les deux cabinets, pour 120 000 €. La commune l'a acheté 144 739 €, frais compris. Dans cette esquisse, pas de place pour un secrétariat, mais, si besoin, le bâtiment pourrait être agrandi.

Dans le cadre de l'ORT (opération revitalisation des territoires) dont la commune est signataire, elle peut obtenir des subventions, la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) à raison de 30 %, et la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) sur les travaux de rénovation énergétique, à hauteur de 30 %.

Les élus ont voté pour lancer l'opération et effectuer les demandes de subventions, avant le 14 décembre.